

## Nos anciens auteurs racontent l'histoire de la musique à la Vallée de Joux

Où l'on parla pour la première fois des talents musicaux des Combiens, dans Seigneux de Correvon, *Nouvelles littéraires* de juillet 1737, "Voilage fait à la fin de juillet 1736 dans les Montagnes occidentales du Pays de Vaud":

Ces Gens là font froids & réservés, sans avoir rien de pesant. Ils aiment la Lecture; & la Musique, qu'ils apprenent presque tous d'eux-mêmes; nous en eumes la preuve le même jour. Il étoit Fête, & nous fumes à l'Eglise, composée d'un Peuple nombreux, bien fait & bien mis. Le Chant des *Psalmes* y fut entonné avec une uniformité & une justesse, qui surpasse celle de presque toutes nos Eglises de Ville. Quatre Hommes du lieu le soutenoient, avec des Trompettes, dont ils jouoient à quatre parties. Vous seriez vous attendu de trouver encore mon Soldat aux Gardes, au rang de ces quatre *Musiciens*, tous du lieu, & remplissant régulièrement cette Fonction, quoique sans aucun Salaire, que le seul plaisir de la Musique & celui de donner au Chant d'Eglise, de la dignité & de la décence. Presque tous les Paisans chantoient avec mesure la *Basse*, le *Tenor*, ou la *Haute Contre*; de sorte qu'il nous parut que le talent de la Musique étoit là un talent presque universel.

A la fin du Sermon, deux jeunes Epoux, entrèrent dans l'Eglise, pour y recevoir la Bénédiction Nuptiale. Je vis avec plaisir que le Peuple ne montra point cette fote curiosité de dévisager des Personnes, que l'on ne regardoit pas le jour auparavant. Chacun resta tranquille à sa place. Ces Epoux parurent avec une modeste assurance, & au sortir de l'Eglise, ils ne furent point suivis par une foule importune.

Je fis ici réflexion  
Que sans doute le Mariage,  
En des lieux si peuplés est si fort en usage,  
Qu'on n'y fait plus d'attention,  
Et que s'épouser sous la Chaire,  
N'ajoute presque rien au vrai nœud du mystère.

successeurs ; en cela , il n'y a rien que de très-naturel : ils sortoient d'un village déjà un peu civilisé , où il y avoit une école , qui fut ensuite continuée par le diacre , qui y faisoit sa résidence ; et , quoiqu'il fut nommé ministre du Chenit , il n'y étoit que lorsqu'on l'alloit chercher , pour faire sa prédication , qui , dans ces tems , se faisoit peut-être un peu à la légère ; une réflexion , que l'on dit qui fut faite en chaire , dans ces tems d'ignorance , en parlant du larcin , pourroit en fournir une preuve. Voici cette réflexion :

fin XVII<sup>e</sup>.

« Qu'on ait volé les tourtes, pains d'avoine, à Jaques Bocci, je n'en suis pas encore tant surpris; mais, pour celles à tante Pernon, comment peut-on manger au chavon! » (c'est-à-dire à l'entour). Pour sentir la force et l'énergie de ce raisonnement, il faut savoir que cette tante Pernon étoit, dans le tems de ce vol, la plus-habile et la plus-zélée conductrice du chant des psaumes en rimes, dans l'église.

Quoi qu'il en soit, il est assez vraisemblable que le Chenit étoit alors envisagé comme la *Sibérie* de messieurs les ministres, qui, aussi, n'y séjournoient que le moins qu'ils pouvoient. C'est ce qui se démontre assez-clairement par le nombre de ceux qui ont desservi cette église depuis l'année 1612. Jusqu'à la fin du siècle, ce nombre est de vingt-six,

pp. 392 - 393

L'établissement de ce nouveau Pasteur donna lieu à un bon mot, qui même a passé, dès-lors, en proverbe ; comme l'on proposoit en public, dans l'église, les conditions auxquelles on obtiendrait ce Ministre, et les contributions qu'il faudroit donner pour cela, un nommé Jaques Goy, demeurant sur le Crêt, se leva et dit :

dès 1705

« Por mé, n'y bouteré pas un lierd ! Creidé mé, vos vos en voulié repentir : céle suerte dé dzein, lé vô mi luen qué pré, » c'est-à-dire : *pour moi, je n'y mettrois pas un lierd ! Croyez-moi, vous voulez vous en repentir : ces sortes de gens, il les vaut mieux loin que près !*

Monsieur Abraham Malherbe, 28<sup>e</sup> Ministre du Chenit, fut le premier placé à cette nouvelle cure. Il contribua beaucoup à la perfection du chant des psaumes en musique, ayant appris, à plusieurs jeunes-gens, à chanter non-seulement le tenor, ou plein-chant, mais aussi les autres parties; et, dans peu de tems, chacun y prit goût, jusques-là que l'on se mit à faire des concerts dans les maisons, ensorte que cette église égala bientôt, et surpassa ensuite, celles des environs, pour cette partie du service divin.

Les susdits gouverneurs, Daniel Nicole et Abraham Meylan, ayant rendu leurs comptes, au mois de janvier 1727, se trouvèrent encore redevables à la commune de la somme d'environ six-cents florins, après avoir donné à chaque communier trois batz, au nouvel an, sans cependant avoir rien emprunté de personne. Ils furent remerciés par le Conseil, et il leur donna, en récompense de leurs peines, à chacun une place dans la dite église, au premier banc à main gauche de la chaire, au bout de la grande allée.

Il semblera que les particuliers qui avoient fait de si fortes corvées en devoient être accablés, mais ils convinrent tous qu'ils n'en étoient en rien reculés, et ils ne pouvoient assez exprimer leur contentement et leur satisfaction de l'aïssance et de la commodité qu'on s'étoit procurées en bâtissant, et de ce qu'on avoit réussi mieux et à moins de frais qu'on ne s'y étoit attendu.

Ce temple fut vu et examiné par le magnifique seigneur

baillif de Romainmôtier et par monsieur Martin, architecte de LL. EE., qui firent paroître leur satisfaction tant sur la forme qui lui avoit été donnée que sur la manière dont il avoit été construit.

Les étrangers y venoient en foule, tous les dimanches, surtout dès qu'on y eut introduit le chant des Psaumes, avec les trompettes. Ce fut le jour de Pentecôte de cette année 1727 qu'on commença à s'en servir, et ce fut les nommés David, Abraham, Joseph et Nicolas-Daniel, tous quatre, fils du sieur Abraham Meylan, gouverneur en 1726, qui en firent l'essai. Ces jeunes-gens, qui savoient chanter en quatre parties, apprirent à jouer de la trompette avec des Allemands, et en très-peu de tems, sans qu'il en coutât à la commune autre chose que les quatre trompettes, qu'elle acheta, à Berne, au mois de juillet 1727. On s'étoit servi jusqu'alors de trompettes empruntées.

Ami Mallet, dans notes de voyage 1785-1788, publiées par le journal de Genève en avril 1888, fut lui aussi touché par ce qu'il avait entendu:

Si le goût de la musique annonce une âme sensible, on ne peut le refuser aux habitants de ce pays. Ils n'ont point de théâtre, ils ne connaissent ni Piccini ni Glück, mais la nature est leur maître et la divinité l'objet de leurs concerts. On nous avait parlé de la beauté de leur musique sacrée, surtout de celle du village qu'on appelle le Sentier, mais on nous avait prévenus que le sermon ne la vaudrait pas. Il est fixé à dix heures, mais M. le pasteur ne vint qu'à onze. Il sort de la cure, la cloche retentit dans la vallée, les fidèles arrivent de toutes parts et le temple se remplit. Avant d'entrer, les femmes avaient soin d'ôter et chapeaux et manteaux; chaque sexe se place séparément et le pasteur monte en chaire. On commença par un baptême. Le père et deux parrains, d'ailleurs vêtus simplement et les cheveux sans poudre, avaient une longue épée au côté. L'enfant criait et le pasteur élevait la voix pour se faire entendre, quand tout à coup une chèvre entre sans façon dans l'église; la voilà déjà au milieu lorsqu'un bras scandalisé l'expulse avec violence et referme la porte sur elle.

Le chant commença. Quiconque n'a entendu que nos sons traînants ne peut s'en former une idée. Rien à la fois de plus simple et de plus imposant. Chez nous, les notes sont égales, et par conséquent monotones. Ici, la différence des rondes et des blanches est exactement observée. Un chanteur bat la mesure et pas une voix ne la manque. Quatre trompettes fort douces soutiennent le chant à quatre parties, et toutes ces voix célèbrent l'Être tout-puissant. Ce concert si pur, si parfait, dans un pays perdu au milieu des montagnes, remue puissamment l'âme et l'attache plus fortement à la piété et à la vertu.

Il y a quatre chants successifs: celui de toute l'assemblée avant le sermon; celui des plus belles voix accompagnées d'une basse, tandis qu'après la prédication on recueille pour les pauvres; encore un chant général après la dernière prière; enfin, pendant que les femmes sortent, un concert de voix

d'hommes soutenues de la basse. Nous aurions passé notre vie à savourer cette musique; c'est la passion du pays, car on chante aussi à quatre parties dans les cabinets de travail, et l'on est tout étonné, en entrant chez un lapidaire ou un horloger, d'entendre entonner un psaume.

Le sermon du pasteur n'y répondit pas. Son texte était : « J'ai appris à être content de l'état où je me trouve »; mais s'il était content, nous ne l'étions guères, et à la lettre on souffrait de l'entendre. — « Non, ce n'est pas prêcher, » nous disait en sortant un habitant du lieu, « c'est déchirer la Parole de Dieu. » — « Avant lui, j'aimais les sermons, » ajoutait notre hôtesse; « nous avions M. Réal, et M. Bridel qui a fait des élèves dans tout le Pays de Vaud. M. Rochat de l'Abbaye est encore des bons, mais depuis qu'on nous a envoyé celui-ci de Lausanne, le bon Dieu me le pardonne, je ne peux plus aller à l'église. » — Ces gens se plaignent aussi de ce qu'il vit tout seul chez lui comme un ermite, de ce qu'il ne va jamais les voir et est inaccessible. Messieurs de Berne, en lui ôtant sa place, rendraient un grand service à son troupeau, qu'un tel homme ne peut que gêner. Combien il est à désirer que ces bonnes gens soient entretenus dans leur pureté primitive!

Bridel, Précis historique sur la Vallée du Lac-de-Joux, dans le Conservateur suisse de 1856, tome VI, pp. 84 et 85:

Philippe Bridel de Moudon, qui fut pasteur du Chenit de 1719 à 1747, avança beaucoup, par ses travaux, la civilisation et l'instruction de cette paroisse: il perfectionna les quatre écoles et en fit établir une cinquième en 1737: il obtint de Berne un don de 1500 fl. pour augmenter les pensions des régents; il s'occupa avec succès à substituer parmi ses paroissiens la langue française au patois franc-comtois qu'ils parlaient: il fit faire de grands progrès à la musique sacrée, par laquelle cette église se distingue singulièrement: il introduisit l'usage de la trompette pour régler et soutenir le chant des Psaumes: les premiers qui en sonnèrent, l'an 1727, furent les quatre fils d'Abraham Meylan. L'industrie augmentant chaque année, apporta des changements marqués dans les mœurs longtemps agrestes et sauvages: on fit dans les maisons de grandes fenêtres, au lieu de guichets sans vitrages: on établit dans les chambres des poiles jusqu'alors inconnus, etc. L'auteur de la Chronique ajoute: « Je souhaiterais qu'on eût retenu cette simplicité, cette franchise, cette naïveté des ancêtres, » et cette candeur dont la dissimulation, la subtilité, » la flatterie et la fausse politesse ont pris la place chez » quelques-uns. »

La *musique*, ce bel art si vanté des anciens, cultivé par tous les peuples civilisés, ne devait pas rester inconnu chez nos montagnards, qui ont eu leur Linus et leur Orphée. Dans les premiers temps, ces gens simples et ignorants ne connaissaient autre chose qu'un petit nombre de psaumes qu'ils chantaient à l'église sous la conduite d'une femme et *en rime*, c'est-à-dire toujours sur un même air qui n'était autre chose que la répétition continuelle d'un petit nombre de notes, sans connaissance aucune des règles de la musique. M. François Malherbe, venu comme pasteur au Sentier en 1705, travailla beaucoup au perfectionnement du chant. Cette œuvre fut reprise en 1780 par un autre pasteur, M. Réal, qui enseigna à chanter les quatre parties et introduisit définitivement à la Vallée le goût de la musique.

En 1795, un Bernois nommé Schmidt apporta au Brassus les premières notions de la musique figurée. Quelques violons et clarinettes commencèrent à paraître. En 1805 une douzaine de jeunes gens du Brassus s'associèrent pour faire venir un maître de musique, nommé Roth, de Lucerne, résidant à Orbe. L'année suivante, ils se présentèrent dans cette ville, subirent un examen et furent reçus comme corps de musique militaire de cet arrondissement. Dès lors, sous l'impulsion habile et puissante de M. David Lecoultre et de ses fils, grâce au concours actif et dévoué de plusieurs autres citoyens, ce bel art est arrivé chez nous à un haut degré de perfection.

Le corps de musique militaire a été supprimé par suite des dispositions de la loi fédérale, mais il existe plusieurs sociétés, celles *d'harmonie*, *de cuivre*, *de cœur d'hommes*, *de chants religieux*, etc.